

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD
(25170)****EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL****DELIBERATION N° 25/2026**

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six
Et le vingt mars à 19h00,le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le
lieu habituel de ses séances.**Étaient présents :** Robert PERSONENI, Hakima KOCH, Jean-
Louis CARRERE, Céline OUDOT, Bernard MARTINA, Anne
WIDMER Alain LEMOINE, Sévérine DEMAIZIERE,
Abdessamad KADDOURI, Sophie DE CARVALHO ESTEVE,
Patrick PRUD'HAM, Adeline BOUREE, Arthur GROSJEAN,
Julie GARZETTA, Julien GOUVERNE**Était absents :****Était représenté :**

Secrétaire de séance : Jean-Louis CARRERE

Président de séance : Robert PERSONENI, Maire

Nombre de membres

en exercice : 15

présents : 15

votants : 15

ayant donné procuration : 0

absent excusé : 0

absents : 0

exclus : 0

Date de la convocation

16 mars 2026

Date d'affichage

20 mars 2026

Objet de la délibérationCréation de 4 postes
d'Adjoint au Maire**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;**Considérant que** le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoint au Maire sans que ce nombre
puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, décide, par 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention, la création de 4 postes d'Adjoint.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance
Jean-Louis CARRERELe Maire,
Robert PERSONENI